

Éric Grégoire

St-Cyprien-de-Napierville, QC.

PROJET DU PARC ÉOLIEN DE ST-VALENTIN

---MÉMOIRE---

PROJET DU PARC ÉOLIEN DE ST-VALENTIN

À qui de droit,

Je suis un agriculteur de 38 ans qui a été élevé sur la ferme familiale depuis mon enfance. J'ai vu mon père et mon grand-père travailler, dans les années 70, comme ça ne se peut pas. À cette époque, il y avait beaucoup de pacages (endroit privilégié pour les vaches à l'extérieur, en champs). Il y avait beaucoup de roches et d'arbres au milieu de nos terres. Je me rappelle, alors que j'avais 7-8ans, voir mon père travailler « d'arrache-pied » pour enlever les souches d'arbres, enlever les énormes tas de roches que mon grand-père et mon arrière-grand-père avait fait dans les années passées. Démonter les piquets de clôtures des pacages...de l'ouvrage pour quelques années! Tout ce travail dans le but de permettre le travail du sol plus facile; des terres faciles à travailler pour les années à venir.

Pour ma part, je suis présentement propriétaire de 500 arpents de terres et 150 vaches laitières dans le rang Double. Il y a quelques années, M. Stéphane Poirier de la compagnie TCI Venterre est venue me voir pour m'expliquer les projets éoliens et voir si je serais intéressé à faire partit de ce projet. Je lui ai tout simplement répondu que ça ne m'intéressait pas et que je ne voulais pas d'étrangers sur mes terres. Après quoi, on s'est donné une bonne poignée de main et il a respecté mon choix et est reparti. Quelques années plus tard, j'ai appris que la municipalité de St-Valentin aurait son parc Éolien. En discutant avec les producteurs qui avaient signés le contrat pour avoir des éoliennes sur leurs terres, ils m'ont affirmés que cette électricité produite passerait

par des lignes déjà existantes. Jusque-là pas de problème; c'est leur décision. Mais au printemps 2010 une rumeur disant que l'électricité produite par ces éoliennes passerait par des pylônes électrique jusqu'au poste d'Hydro-Québec situé à Napierville. Les propriétaires terriens, ceux qui auront ces éoliennes, n'étaient même pas au fait de ce projet de pylônes. On a su par la suite que ces pylônes passeraient en grande majorité sur les terres de mon père. Je trouve ça honteux et scandaleux. On ne nous a jamais informés avant l'automne 2010. Comment une compagnie comme TCI Venterre peut faire signer des contrats par des gens sans même leur dire toute la vérité. Et pourquoi annoncer à la dernière minute qu'il y aurait une ligne de transport électrique par pylône. Ils ont vendu leur projet par le biais d'un non-dire...un mensonge...un vice-caché. Je sais que TCI Venterre disait qu'il n'était pas responsable du transport de l'électricité produite. Mais pourquoi alors avoir dit que l'électricité passerait par les lignes déjà existantes.

POURQUOI??

Je trouve scandaleux qu'on impose à mon père (expropriation) de mettre des pylônes sur ses terres. Comme je le mentionnais au début de ce mémoire, on a tous travaillé fort dans notre famille pour avoir une belle qualité de terres aujourd'hui. Je pense qu'en 2011, on a le droit de décider de ce que l'on peut mettre ou ne pas mettre sur nos propres terres. On ne comprend pas encore pourquoi on n'a jamais été informé. Je sais que TCI Venterre dit qu'il a consulté la population...FAUX...On n'a jamais reçu de consultation par la poste ou par téléphone. Même aujourd'hui, ces gens qui ont signé ces contrats, pour la plus part d'entre-deux, ne signerait pas un tel contrat sachant qu'il y aurait un projet de pylônes électriques sur les terres de leurs voisins et/ou amis (ici certaines personnes ont parlées sous l'anonymat). TCI Venterre dit avoir

rencontré les municipalités suivantes : St-Paul-Île-Aux-Noix, St-Jacques-le-Mineur, St-Cyprien-de-Napierville, St-Blaise, Lacolle, St-Jean-sur-Richelieu, St-Anne-de-Sabrevois et Clarenceville. Pourtant ce sont tous des municipalités en désaccord avec le projet de parc éolien. Il reste St-Valentin. Mais à ce jour, le nouveau maire est en désaccord. Pourquoi que l'ancien maire et anciens conseillers ont accepté ce projet alors cet ancien maire et quelques conseillers ont signé des contrats et accepté le projet d'un parc éolien. Est-ce que c'est ça avoir un conflit d'intérêt? Est-ce qu'ils ont travaillé pour la population ou pour eux-mêmes; pour leur portefeuille. L'Union des Producteurs Agricoles de St-Jean//Valleyfield est contre ce projet de parc éolien. Leur principale point de défense est que le projet est situé sur les meilleurs terres agricoles de la province....des terres fertiles! C'est une question que je me suis souvent posée, moi aussi. Pourquoi détruire de belles terres agricoles avec de tel projet quand on sait que la population mondiale ne cesse d'augmenter. On a besoin de ces bonnes terres agricoles.

En terminant, nos terres agricoles en Montérégie sont de l'OR. La population et les agriculteurs sont choqués de ne pas avoir été avertis de ce projet (seulement en 2010).... et Hydro-Québec qui veut installer des pylônes sur nos belles terres. Le plus insultant c'est l'expropriation des agriculteurs dans le seul but d'enrichir les promoteurs éoliens et appauvrir les producteurs. Pour toutes ces raisons, le projet du parc éolien de St-Valentin est la ligne de transport d'électricité de 120KV reliant le parc éolien au poste de Napierville, ne devrait pas être autorisé.

Mes salutations les plus sincères,

Éric Grégoire